

Le biogaz, issu de déchets, prend son essor en France

La filière de la méthanisation, qui peut offrir des prix plus stables que le gaz naturel, s'organise à Troyes.

FABRICE NODÉ-LANGLAIS

201

unités de production

de biogaz en service en France, début 2011.

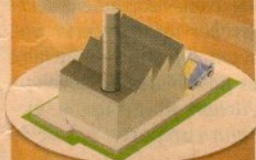
La filière du biogaz

MATIÈRES PREMIÈRES



Déchets agricoles

(effluents d'élevage, déchets céréaliers, marcs de raisin)



Déchets industriels

(chimie verte, résidus de l'industrie laitière, graisses, eaux de lavage)



Ordures ménagères

(déchets végétaux, tonte de pelouse, restes alimentaires, invendus alimentaires)

ÉNERGIE C'est une ressource verte beaucoup moins médiatisée que le solaire ou l'éolien. Encore discrète, elle vient de recevoir un coup de pouce du gouvernement. La méthanisation consiste à produire du gaz - appelé biogaz - à partir de déchets organiques (végétaux, graisses et sucres alimentaires). Développée depuis des années en Allemagne, la filière dispose désormais des conditions pour décoller en France.

Dernière mesure, publiée au *Journal officiel* des 22 et 23 novembre, les producteurs de biogaz peuvent désormais injecter leurs mètres cubes dans le réseau de GrDF (gaz de ville) qui leur achète entre 45 et 125 euros par mégawattheure (MWh), en fonction de la taille de l'installation et de la nature des déchets valorisés. Au printemps, le gouvernement avait significativement augmenté, de 150 à 200 euros le MWh, le tarif d'achat de l'électricité issue du

biogaz. La méthanisation compte quatre débouchés commerciaux : injection dans le réseau de gaz de ville, production d'électricité via une turbine, chauffage de vapeur pour réseau de chaleur, ou carburant pour véhicules roulant au gaz naturel.

Gaz de Sancerre

Anticipant ce contexte favorable, deux jeunes entrepreneurs, Lionel Le Maux et Frédéric Flipo, respectivement 39 et 35 ans, fondateurs de la société Holding Verte qui installe des unités de biométhanisation agricole, viennent de lancer la Biogaz Vallée. La Holding Verte a construit par exemple dans le Cher une unité de biométhanisation qui digère le marc de Sancerre et le fumier des chèvres de Chavignol. La Biogaz Vallée, créée à Troyes (Aube), rassemblera les compétences scientifiques et industrielles de la méthanisation dans l'espoir de développer une filière française. Il en va dans le biogaz comme dans le solaire ou l'éolien, les composants sont largement importés, d'Allemagne notamment. Soutenu par les collectivités territoriales, ce pôle abritera un laboratoire et un démonstrateur industriel voués à tester toutes sortes de cocktails de déchets. Un « industriel français » qui ne souhaite pas encore divulguer son nom vient de donner son accord pour rejoindre la Biogaz Vallée.

Les avocats du biogaz ne prétendent pas détenir la solution pour électrifier et chauffer tout le pays. L'objectif à dix ans est d'atteindre une puissance, modeste, de 400 MW, à peine le tiers de la puissance d'un réacteur EPR. Mais les unités de biométhanisation, plaide le duo Le Maux et Flipo, ont vocation à mailler les territoires, agricoles en particulier, en valorisant les déchets et sans produire de déchets ultimes. Dernier argument mis en avant par Lionel Le Maux, le coût de la matière première - les déchets - peut rester stable et prévisible pendant des années, à la différence du gaz naturel. ■

4 DÉBOUCHÉS

